

République de Côte d'Ivoire



Union-Discipline-Travail

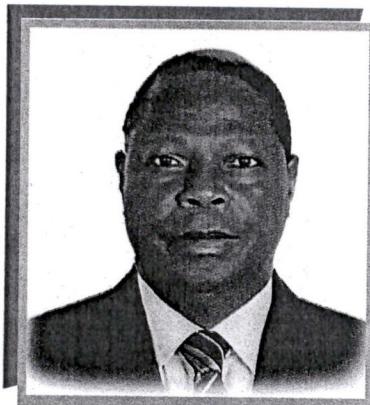
**Cabinet du Premier Ministre
Comité de Privatisation**

RAPPORT ANNUEL 2014

S O M M A I R E

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE PRIVATISATION.....	4
RESUME EXECUTIF.....	5
INTRODUCTION.....	6
1. REAMENAGEMENT DU COMITE DE PRIVATISATION.....	7
2. ACTIVITES.....	7
2.1 Opération de privatisation finalisée.....	8
2.2 Opérations de privatisation en cours de finalisation.....	9
2.2.1 BIAO-CI.....	10
2.2.2 SIB.....	11
2.2.3 NEI-CEDA.....	13
2.2.4 Villas attenantes à l'hôtel Indenié d'Abengourou.....	14
2.3 Etudes de privatisation en cours.....	16
2.4 Difficultés rencontrées dans les opérations de privatisation.....	24
3. GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE.....	25
3.1 Gestion administrative.....	25
3.2 Gestion budgétaire.....	26
3.2.1 Budget alloué.....	26
3.2.2 Budget exécuté.....	27
3.3 Réhabilitation et aménagement des locaux.....	27
4. PERSPECTIVES 2015.....	28
4.1 Au plan opérationnel.....	28
4.2 Au plan humain, matériel et logistique.....	29
CONCLUSION.....	29

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE PRIVATISATION



L'année 2014 a été celle du démarrage effectif des activités du nouveau Comité de Privatisation après la nomination des membres et la reconstitution de la Cellule Technique en 2013.

Au cours de l'année, des avancées notables ont été enregistrées sur la plupart des dossiers.

Ainsi, le mode de cession de la participation de l'Etat dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) a été adopté par le Gouvernement, sur recommandation du Comité de Privatisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Gouvernement, les négociations ont été menées avec le groupe Attijariwafa Bank (AWB) et devraient aboutir à un accord sur les conditions de la cession, au début de l'année 2015.

En ce qui concerne la BIAO – Côte d'Ivoire (BIAO-CI), le Comité de Privatisation a proposé au Gouvernement le schéma de cession et le processus se déroule dans de bonnes conditions.

La Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) qui faisait partie des entreprises à privatiser, a été mise en liquidation le 2 septembre 2014 et est ainsi sortie du portefeuille du Comité de Privatisation.

Les études de valorisation et des modes de cession des autres sociétés, à l'exception de la société Côte d'Ivoire – Telecom (CI-TELECOM), engagée dans un projet de fusion avec l'opérateur de téléphonie mobile ORANGE, ont été lancées et certains rapports provisoires sont en cours d'examen par la Cellule Technique.

L'année 2014 a été marquée également par le renforcement du Comité de Privatisation avec la nomination d'un deuxième représentant du Président de la République et de celui du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, portant à onze (11) le nombre des membres dudit Comité.

Ces nominations traduisent l'importance que le Gouvernement attache au programme de privatisation.

Par ailleurs, le Comité de Privatisation a poursuivi la réhabilitation des locaux, en vue de l'amélioration du cadre de travail et de la sécurité de son personnel.

Christian Koffi

■ RESUME EXECUTIF

L'année 2014 a été marquée au plan national par la reprise des grands travaux et la mise en place de réformes importantes dans l'optique d'impulser une dynamique de croissance économique à la Côte d'Ivoire afin d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020, comme l'ambitionne le Chef de l'Etat, S.E.M le Président Alassane OUATTARA.

Au cours de cette année, le Comité de Privatisation a mis en œuvre les moyens techniques et matériels nécessaires à l'atteinte de l'objectif de recettes de 41 milliards de FCFA, qui lui a été assigné.

En dépit des efforts déployés, cet objectif n'a pu être atteint, principalement en raison de la longueur des négociations et de certaines lenteurs administratives liées au processus de privatisation.

Cependant, il convient de relever que le processus de cession de trois (3) sociétés (NEI-CEDA, SIB et BIAO-CI) est en phase d'achèvement, tandis que les études de valorisation et des modes de cession de la participation de l'Etat dans le capital de sept (7) autres (VERSUS BANK, SONITRA, SUCRIVOIRE, TRCI, IPS-WA, PALMAFRIQUE, CI-ENGINEERING) sont en cours de finalisation.

Avec la fin de la phase des études au cours du premier trimestre de l'année 2015, le rythme des privatisations connaîtra une intensification sur le reste de l'année.

Au niveau administratif, le Comité de Privatisation a renforcé les capacités du personnel de la Cellule Technique et entrepris quelques travaux de réhabilitation des locaux.

■ INTRODUCTION

L'économie ivoirienne a évolué en 2014 dans un environnement favorable, marqué par l'amélioration continue du climat des affaires.

En effet, le Gouvernement a pris ou poursuivi la mise en œuvre de nombreuses mesures structurelles, dans le cadre de l'exécution du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie du Crédit (PEF-FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). Ces mesures ont consisté notamment en :

- l'opérationnalisation du guichet unique de l'investissement,
- la simplification des formalités de création d'entreprise,
- la mise en œuvre des nouveaux codes d'investissement des mines et de l'électricité,
- la mise en place d'une plateforme de partenariat public-privé,
- l'organisation du forum Investir en Côte d'Ivoire (ICI 2014),
- la poursuite des réformes du secteur financier,
- le recensement général de la population et de l'habitat,
- la facilitation de l'accès à la propriété foncière.

Ces mesures sont appuyées par un programme de mise à niveau des infrastructures socioéconomiques intégrant l'aménagement en cours de zones industrielles.

L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre de grands projets prioritaires dans le domaine de l'habitat, de la santé, de l'hydraulique, des routes et de l'énergie. De même, les conditions de vie des populations s'améliorent sensiblement, en relation avec l'amélioration des revenus, notamment l'augmentation du SMIG et de meilleurs prix d'achat au producteur de café, de cacao et d'anacarde. Ainsi, l'économie ivoirienne a réalisé une croissance de l'ordre de 9% en 2014 contre 9,2% en 2013. Cette performance s'explique notamment par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire et le niveau élevé des investissements publics.

C'est dans ce contexte favorable que le Comité de Privatisation a exécuté son programme de privatisation pour 2014, dont le présent rapport présente l'état d'avancement. Il est structuré comme suit :

- Réaménagement du Comité de Privatisation,
- Activités,
- Gestion administrative et budgétaire,
- Perspectives 2015.

1. REAMENAGEMENT DU COMITE DE PRIVATISATION

Le Président de la République a nommé, le 4 juin 2014, trois nouveaux membres du Comité de Privatisation dont un représentant du Président de la République, un représentant du Ministre chargé de l'Economie et des Finances et un représentant du Ministre du Pétrole et de l'Energie, portant ainsi l'effectif du Comité de Privatisation de neuf (09) à onze (11) membres.

Les nouveaux membres sont :

- Monsieur DIANE Mamadou - représentant le Président de la République,
- Madame COULIBALY Minafou Fanta - représentant le Ministre, auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances,
- Monsieur CISSE Sabati, représentant le Ministre du Pétrole et de l'Energie, en remplacement de Monsieur GUETAT Ehouman Noël, qui a quitté le Cabinet du Ministre.

Ce réaménagement tient compte de la nouvelle composition du Gouvernement, avec la création d'un Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget. Il répond également à la volonté du Président de la République de renforcer sa représentation au sein du Comité de Privatisation, en portant le nombre de ses représentants de un à deux.

2. ACTIVITES

Le Comité de Privatisation a tenu en 2014, quinze (15) réunions au cours desquelles des décisions organisationnelles et opérationnelles ont été prises.

Au niveau organisationnel, il s'agit notamment de :

- la transmission de tous les comptes rendus de réunion du Comité au Premier Ministre, au Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, aux Ministres et au Directeur Général du BNEDT, représentés dans le Comité de Privatisation,
- la rédaction désormais d'un procès-verbal de réunion, conformément aux dispositions réglementaires, au lieu d'un compte rendu de réunion,
- la soumission de chaque convention de cession au paraphe des Ministres signataires, au moins deux jours avant la date prévue pour la signature.

Au niveau opérationnel, outre la signature des conventions relatives à la cession de 9,1% et 5% du capital de la Société des Mines d'Ity respectivement à La Mancha Precious Metals SA et au groupe de Monsieur Didier DROGBA, le Comité de Privatisation a poursuivi le processus de cession des sociétés SIB, BIAO-CI et NEI-CEDA qui avait démarré en 2013. Ces opérations sont en cours de finalisation.

Par ailleurs, les études de valorisation et des modes de cession de la participation de l'Etat dans le capital de sept (7) autres sociétés ont été engagées.

Il s'agit de : VERSUS BANK, SONITRA, TRCI, PALMAFRIQUE, SUCRIVOIRE, IPS-WA et CI-ENGINNERING.

2.1 Opération de privatisation finalisée

Les signatures des deux conventions de cession d'actions détenues par l'Etat dans le capital de la Société des Mines d'Ity (SMI), à travers la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) ont eu lieu les 7 et 24 janvier 2014, respectivement avec la société KEYMAN INVESTMENT de Monsieur Didier DROGBA et La Mancha Precious Metals SA.

La Mancha Precious Metals SA a réglé au comptant, le jour de la signature de la convention, le montant intégral de l'acquisition de 109 200 actions de la SMI, représentant 9,1 % du capital et des droits de vote.

Monsieur Didier DROGBA, qui a sollicité et obtenu du Gouvernement, des facilités pour régler, en deux annuités, le prix d'acquisition de 60 000 actions de la SMI, représentant 5% du capital et des droits de vote, a finalement réglé 47% du prix d'acquisition un mois après la signature de la convention de cession et le solde par anticipation, le 14 novembre 2014.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi du respect des engagements découlant de la Convention signée avec La Mancha Precious Metals SA, le Comité de Suivi, prévu à cet effet, a été créé et les membres nommés par arrêté n°332/PM/CAB du 25 août 2014 du Premier Ministre. Le Comité de Suivi est opérationnel et a tenu (02) réunions en 2014, les 7 octobre et 26 novembre.

Les engagements pris par La Mancha Precious Metals et qui font l'objet de suivi sont les suivants :

- l'investissement d'environ 20 milliards de FCFA pour l'identification de nouvelles réserves avant la fin 2014,
- la recherche, avant décembre 2015, de financement pour la construction d'une usine de traitement du mineraï par le procédé de la lixiviation en cuve qui permet d'améliorer le taux de récupération de l'or,
- la construction d'une usine de traitement du mineraï, prévue de 2016 à 2017,
- la création de deux cents (200) emplois supplémentaires.

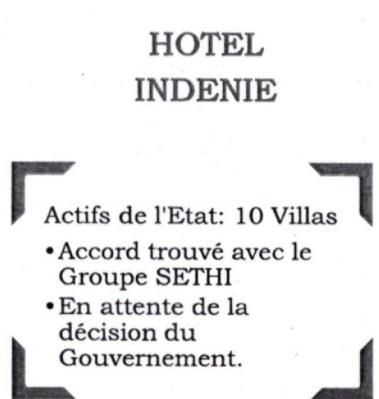
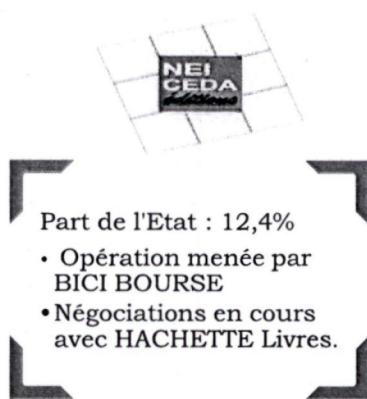
A l'issue de la cession des 14,1% des parts de l'Etat, la nouvelle répartition du capital de la SMI se présente comme suit :

Actionnaires	Participation %
Etat de Côte d'Ivoire (Participation directe)	10,0
SODEMI	30,0
Total Etat	40,0
COMINOR (Groupe La Mancha Holding)	45,9
La Mancha Precious Metal	9,1
Groupe La Mancha	55,0
Keyman Investment (Didier Drogba)	5,0
Total	100,0

Les résultats globaux de cette opération de privatisation ont été publiés dans le numéro 14 873 du quotidien Fraternité Matin du 30 juin 2014, conformément à l'article 10 du décret 94-532 du 21 septembre 1994.

La cession des 14,1% des parts de l'Etat a permis au Trésor Public d'encaisser la somme de 7 215 527 000 FCFA.

2.2 Opérations de privatisation en cours de finalisation



2.2.1 BIAO-CI



a. Historique

Créée en 1906 par l'ouverture d'une agence à Grand-Bassam, la BIAO devient, le 30 décembre 1980, par arrêté n°1648 du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, une banque de droit ivoirien, dénommée BIAO-Côte d'Ivoire, avec un capital détenu à 35% par l'Etat.

Le 25 janvier 2000, l'Etat cède 80% du capital à la BELGOLAISE, et ne détient plus que 20% du capital.

Depuis septembre 2006, les 80% d'actions détenus par la BELGOLAISE ont été repris par un consortium formé par la Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance en Côte d'Ivoire (NSIA) et l'Institution de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS).

A la suite d'une augmentation de capital intervenue le 13 novembre 2008, l'Etat ne détient plus que 10% du capital de la BIAO-CI.

b. Présentation succincte

Dénomination sociale	BIAO - COTE D'IVOIRE (BIAO-CI)																				
Statut	Société Anonyme																				
Capital	20 000 000 000 FCFA																				
Date de création	30 décembre 1980																				
Activités	Activités bancaires, bancassurance <ul style="list-style-type: none"> ✓ NSIA VIE SA : 53% ✓ CNPS : 20% ✓ NSIA PARTICIPATIONS : 16% ✓ ETAT de Côte d'Ivoire : 10% ✓ Autres (Personnes physiques) : 1% 																				
Répartition du capital																					
Chiffres clés (en millions de FCFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>2011</th><th>2012</th><th>2013</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total bilan</td><td>409 667</td><td>474 069</td><td>553 833</td></tr> <tr> <td>Fonds propres</td><td>21 075</td><td>24 907</td><td>27 987</td></tr> <tr> <td>PNB</td><td>28 885</td><td>33 238</td><td>36 052</td></tr> <tr> <td>Résultat net</td><td>41</td><td>6 641</td><td>5 249</td></tr> </tbody> </table>		2011	2012	2013	Total bilan	409 667	474 069	553 833	Fonds propres	21 075	24 907	27 987	PNB	28 885	33 238	36 052	Résultat net	41	6 641	5 249
	2011	2012	2013																		
Total bilan	409 667	474 069	553 833																		
Fonds propres	21 075	24 907	27 987																		
PNB	28 885	33 238	36 052																		
Résultat net	41	6 641	5 249																		

c. Etat d'avancement

Le processus de privatisation de la BIAO-CI a démarré avec la réception en décembre 2013, du rapport de l'étude de valorisation effectué par un consortium de Consultants représenté par la SGI Hudson & Cie, sous l'égide du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances.

Après analyse de ce rapport, le Comité de Privatisation a soumis à Monsieur le Premier Ministre, un schéma de cession de la participation de l'Etat dans le capital de la BIAO-CI. A la suite des orientations données par le Conseil des Ministres, au cours de sa séance du 12 juin 2014, la Cellule Technique a mené les négociations avec le groupe NSIA sur les conditions de cette cession. Les résultats des négociations ont été approuvés par le Comité de Privatisation qui les a soumis au Gouvernement, pour décision.

2.2.2 SIB



Société Ivoirienne
de Banque

a. Historique

Société anonyme de droit ivoirien, la Société Ivoirienne de Banque (SIB) existe depuis 1962.

Banque de premier plan, la SIB est une filiale du groupe Attijariwafa Bank (AWB), premier groupe bancaire du Maghreb et deuxième au niveau africain, hors Afrique du Sud.

La Société Ivoirienne de Banque est une banque à vocation universelle qui offre ses services et ses produits à une clientèle variée : particuliers, professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Grandes Entreprises, etc.

Elle participe chaque année au financement des campagnes agricoles, notamment la campagne café-cacao.

Ses actions sont détenues à hauteur de 51% par le Groupe Attijariwafa bank et 49% par l'Etat de Côte d'Ivoire.

b. Présentation succincte

Dénomination sociale	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)																				
Statut	Société Anonyme																				
Capital	10 000 000 000 FCFA																				
Date de création	18 juin 1962																				
Activités	Banque commerciale																				
Répartition du capital	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ATTIJARIWAFA BANK : 51% ✓ ETAT de Côte d'Ivoire : 49% 																				
Chiffres clés (en millions de FCFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total bilan</td> <td>348 850</td> <td>371 700</td> <td>479 750</td> </tr> <tr> <td>Fonds propres</td> <td>24 600</td> <td>25 900</td> <td>28 070</td> </tr> <tr> <td>PNB</td> <td>25 300</td> <td>32 200</td> <td>34 610</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>6 300</td> <td>8 664</td> <td>10 522</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2012	2013	Total bilan	348 850	371 700	479 750	Fonds propres	24 600	25 900	28 070	PNB	25 300	32 200	34 610	Résultat net	6 300	8 664	10 522
	2011	2012	2013																		
Total bilan	348 850	371 700	479 750																		
Fonds propres	24 600	25 900	28 070																		
PNB	25 300	32 200	34 610																		
Résultat net	6 300	8 664	10 522																		

c. Etat d'avancement

Le processus de privatisation de la SIB a démarré avec la réception en décembre 2013, du rapport de valorisation effectué par un consortium de Consultants représenté par la SGI Hudson, sous l'égide du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances.

Après analyse de ce rapport, le Comité de Privatisation a soumis à Monsieur le Premier Ministre, un projet de communication en Conseil des Ministres, en vue de la cession de la participation de l'Etat dans le capital de la SIB. Le Conseil des Ministres a adopté au cours de sa séance du 12 juin 2014, le schéma de cession suivant :

Actionnaires	Parts de capital cédées (en %)
Attijariwafa Bank	24
Salariés de la banque	3
Investisseurs privés à travers la BRVM	12
Investisseur national	5
TOTAL	44

L'Etat maintient ainsi une participation de 5% dans le capital de la SIB.

Le 25 juillet 2014, le groupe AWB a soumis des propositions technique et financière au Comité de privatisation en vue des négociations. Sur la base de cette offre, la Cellule Technique a mené les négociations avec le groupe et une société d'Etat. Cependant, les négociations sur le prix de cession des parts à céder par l'Etat n'ont pas encore abouti.

A la fin de l'année 2014, les négociations étaient encore en cours.

2.2.3 NEI-CEDA



a. Historique

La société NEI-CEDA est issue de la fusion-absorption de la société CEDA par NEI en Octobre 2011.

Elle a pour activité l'édition, notamment de manuels scolaires, et est cotée en bourse. L'Etat détient 12,4% du capital de NEI-CEDA.

b. Présentation succincte

Dénomination sociale	NOUVELLES EDITIONS IVOIRIENNES – CENTRE D'EDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINE (NEI-CEDA)
Statut	Société Anonyme cotée en bourse
Capital	255 316 500 FCFA
Date de création	10 octobre 2011
Activités	Edition <ul style="list-style-type: none"> ✓ GROUPE HACHETTE : 58,1% ✓ ETAT de Côte d'Ivoire : 12,4% ✓ EDIPRESSE : 10,5% ✓ PUBLIC : 19,0%
Répartition du capital	

	2011	2012	2013
Capitaux propres	54,7	593,6	633,8
Chiffres d'affaires	443,3	4 818,6	4 523,4
Excédent Brut d'Exploitation	-104,9	265,9	248,4
Résultat net	-234,1	44,9	40,2

**Chiffres clés
(en millions de FCFA)**

c. Etat d'avancement

Le Comité de Privatisation a mandaté la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BICI BOURSE, dépositaire des titres de NEI-CEDA, en vue de trouver des acquéreurs pour les actions détenues par l'Etat.

A la fin de l'année 2014, les recherches se poursuivent et l'opération devrait s'achever au cours du premier trimestre de l'année 2015.

2.2.4 Villas attenantes à l'hôtel Indenié d'Abengourou

a. Historique

Construit en 1967 sur une superficie de 5 hectares et mis en service en 1968, l'Hôtel Indenié d'Abengourou fait partie des hôtels de l'ex-SIETHO. Il est composé d'un complexe hôtelier de 20 chambres, d'un ensemble de 10 villas de type bungalow construit sur une superficie d'un demi-hectare comprenant 5 pièces chacune dont trois chambres.

En 1997, le complexe hôtelier a été cédé à la Société d'Exploitation Touristique et Hôtelière de l'Indenié (SETHI), à l'exclusion des 10 villas.

b. Etat d'avancement

Le Comité de Privatisation conduit l'achèvement du processus de privatisation de l'Hôtel Indenié d'Abengourou débuté en 1997.

En effet, la privatisation de cet hôtel était prévue pour se réaliser en deux phases. La première phase est intervenue en 1997 et a concerné la cession du complexe hôtelier à la Société d'Exploitation Touristique et Hôtelière de l'Indenié (SETHI), propriétaire de la totalité du terrain, abritant aussi bien le complexe hôtelier que les résidences hôtels.

En 2001, la deuxième phase de privatisation, portant sur les 10 villas a été initiée, à l'issue de laquelle seule la SETHI avait soumissionné et été déclarée adjudicataire.

La crise socio-politique qui est intervenue par la suite n'a pas permis de finaliser l'opération.

A la reprise des activités du Comité de Privatisation en 2013, dans l'attente d'une mise à jour du dossier, l'actionnaire principal de la SETHI a confirmé l'intention de sa société d'acquérir les 10 villas.

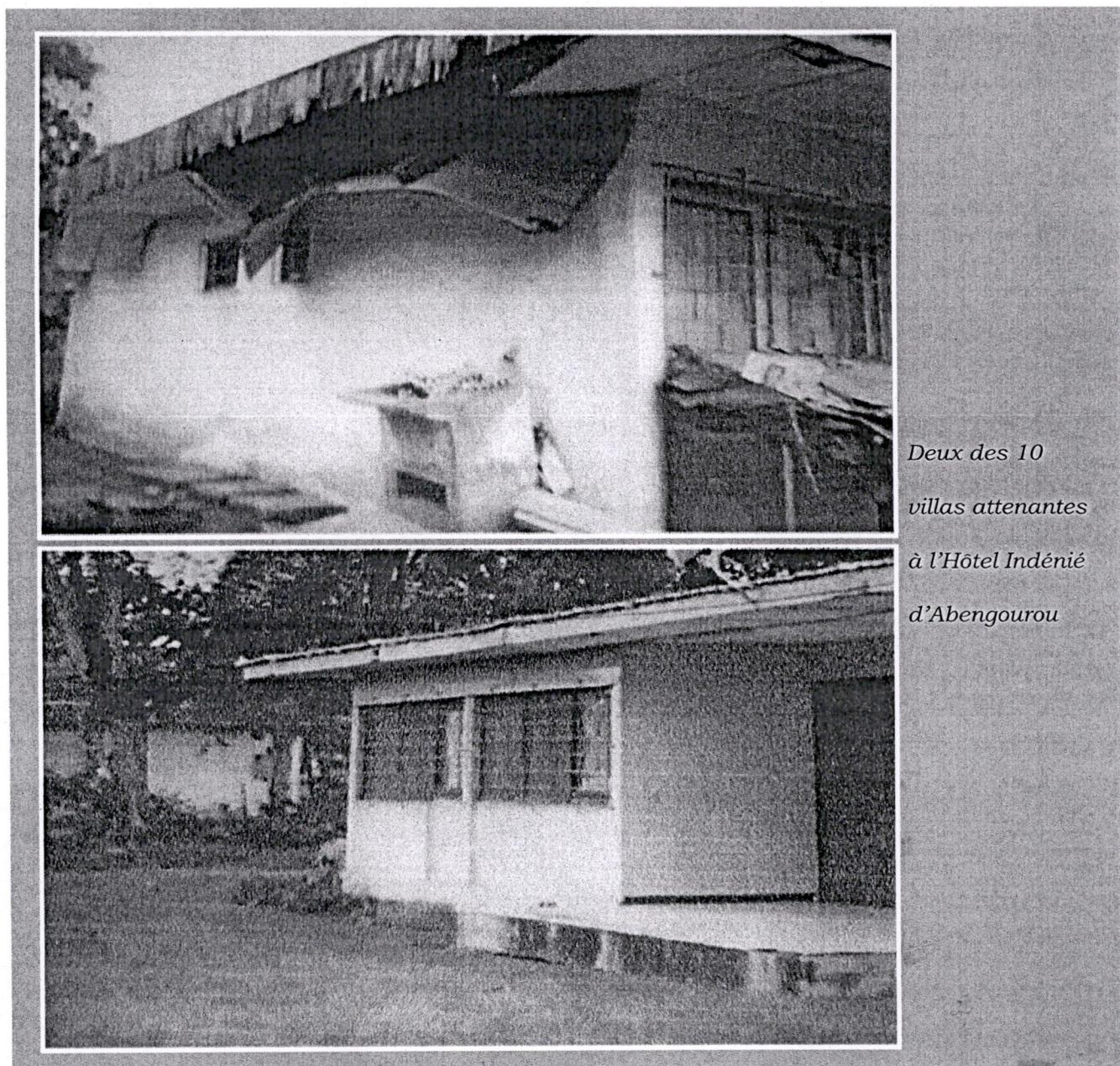
Le Comité de Privatisation a donc procédé à l'expertise immobilière et à l'actualisation de la valorisation de ces villas.

Après avoir procédé à la vérification de l'authenticité des titres fonciers de l'Hôtel Indenié d'Abengourou ayant établit la pleine propriété de ceux-ci au nom de la SETHI, sur la base de la convention de cession signée le 31 juillet 1997, entre l'Etat et la SETHI, la Cellule Technique a entrepris des négociations avec cette société sur la base des résultats de l'étude d'expertise et de valorisation réalisée.

Les négociations ont permis au Comité de Privatisation et à la SETHI de s'accorder sur le prix de cession du terrain et des constructions, ainsi que sur les modalités de reprise.

Les conclusions de cet accord ont été transmises au Gouvernement pour décision.

La signature de la convention de cession devrait intervenir au cours du premier trimestre de l'année 2015.



2.3 Etudes de privatisation en cours

Les études en cours portent sur la valorisation et la définition des modes de cession des sociétés suivantes : VERSUS BANK, PALMAFRIQUE, SUCRIVOIRE, TRCI, CI-ENGINEERING, IPS-WA, SONITRA.

Les études ont démarré au cours du dernier trimestre de l'année 2014. La présentation des sociétés et l'état d'avancement des études sont indiqués ci-après.

VERSUS BANK	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : octobre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en janvier 2015
PALMAFRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : octobre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en janvier 2015
SUCRIVOIRE	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : octobre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en janvier 2015
TRCI	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : octobre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en janvier 2015
CI ENGINEERING	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : décembre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en février 2015
IPS-WA	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : décembre 2014 •Rapport provisoire de l'étude attendu en février 2015
SONITRA	<ul style="list-style-type: none"> •Démarrage de l'étude de privatisation : octobre 2014 •Rapport provisoire de l'étude livré en décembre 2014

2.3.1 VERSUS BANK**a. Historique**

Constituée en mars 2003, avec un capital de 3 milliards de FCFA et agréée en qualité de banque par l'arrêté n°425 du 1^{er} décembre 2003, la VERSUS BANK a démarré ses activités en mars 2004.

A sa création, elle était détenue à hauteur de 65% par le Groupe l'AIGLON et de 35% par des privés ivoiriens. Entre le 2 août 2006 et le 31 décembre 2008, elle a été mise sous administration provisoire par l'arrêté n°190/MDPMEF/CAB du 2 août 2006 du Ministre de l'Economie et des Finances. Depuis janvier 2009, elle est devenue une société d'Etat, avec l'Etat comme actionnaire unique.

En juin 2009, en vue d'assainir la situation de la banque, un plan de restructuration a été arrêté et formalisé à travers trois (3) conventions conclues entre l'Etat et la banque.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la banque:

Dénomination sociale	VERSUS BANK																				
Statut	Société Anonyme																				
Capital	3 000 000 000 FCFA																				
Siège	Abidjan Plateau, Immeuble CRRAE-UMOA																				
Date de création	01 décembre 2003																				
Activités	Banque commerciale, Financement des PME-PMI, Services financiers																				
Missions	✓ Financer les besoins et le développement des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries																				
Répartition du capital	✓ Etat de Côte d'Ivoire 100%																				
Chiffres clés (en millions de FCFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>2011</th><th>2012</th><th>2013</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total Bilan</td><td>37 302</td><td>42 969</td><td>40 189</td></tr> <tr> <td>Fonds propres</td><td>-7 038</td><td>-6 572</td><td>-5 949</td></tr> <tr> <td>PNB</td><td>1 681</td><td>2 260</td><td>3 252</td></tr> <tr> <td>Résultat net</td><td>-221</td><td>-8 169</td><td>580</td></tr> </tbody> </table>		2011	2012	2013	Total Bilan	37 302	42 969	40 189	Fonds propres	-7 038	-6 572	-5 949	PNB	1 681	2 260	3 252	Résultat net	-221	-8 169	580
	2011	2012	2013																		
Total Bilan	37 302	42 969	40 189																		
Fonds propres	-7 038	-6 572	-5 949																		
PNB	1 681	2 260	3 252																		
Résultat net	-221	-8 169	580																		

c. Etat d'avancement

Les études ont démarré effectivement le 6 octobre 2014 et le rapport provisoire est attendu pour le début de l'année 2015.

2.3.2 PALMAFRIQUE



a. Historique

La société PALMAFRIQUE a été créée à l'issue de la privatisation de l'ex-PALMINDUSTRIE.

Elle exploite les blocs agro-industriels d'Eloka (sur une superficie de 2301 ha), d'Anguéédédou (sur une superficie de 2354 ha) et de Dabou (sur une superficie de 3 331 ha).

La société est détenue à 30% par l'Etat.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société:

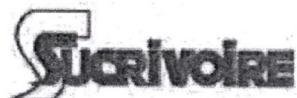
Dénomination sociale	PALMAFRIQUE																				
Statut	Société Anonyme																				
Capital	5 714 285 174 FCFA																				
Siège	Abidjan, Boulevard Vge-Immeuble Ganamet, Marcory																				
Date de création	1996																				
Activités	Culture de palmier à huile, usinage et commercialisation d'huile de palme. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entreprendre toutes activités concernant l'agriculture ou toutes autres activités s'y rattachant ; ✓ Distribuer, commercialiser, transformer toutes productions végétales notamment les palmiers à huile. 																				
Missions																					
Répartition du capital	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SAFIPAR : 70% ✓ ETAT – CI : 30% 																				
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>2011</th><th>2012</th><th>2013</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaux propres</td><td>6 502</td><td>-351</td><td>-1 783</td></tr> <tr> <td>Chiffres d'affaires</td><td>13 658</td><td>15 383</td><td>12 382</td></tr> <tr> <td>Excédent Brut d'Exploitation</td><td>2 259</td><td>1 450</td><td>-418</td></tr> <tr> <td>Résultat net</td><td>1 932</td><td>-6 253</td><td>-1 432</td></tr> </tbody> </table>		2011	2012	2013	Capitaux propres	6 502	-351	-1 783	Chiffres d'affaires	13 658	15 383	12 382	Excédent Brut d'Exploitation	2 259	1 450	-418	Résultat net	1 932	-6 253	-1 432
	2011	2012	2013																		
Capitaux propres	6 502	-351	-1 783																		
Chiffres d'affaires	13 658	15 383	12 382																		
Excédent Brut d'Exploitation	2 259	1 450	-418																		
Résultat net	1 932	-6 253	-1 432																		

c. Etat d'avancement

Le Consultant a démarré l'étude de valorisation et des modes de cession de la participation détenue par l'Etat dans le capital de la société, le 6 octobre 2014. Un rapport provisoire est attendu pour la mi-janvier 2015.

L'objectif du Comité de Privatisation est de finaliser la cession au cours du premier trimestre 2015.

2.3.3 SUCRIVOIRE



a. Historique

La société SUCRIVOIRE a été créée à l'issue de la privatisation de l'ex-SODESUCRE et exploite les complexes sucriers de Borotou et Zuénoula.

L'Etat détient 23% du capital de SUCRIVOIRE.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société:

Dénomination sociale	SUCRIVOIRE																				
Statut	Société Anonyme																				
Capital	24 500 000 000 FCFA																				
Siège	Abidjan, Immeuble SIFCA-zone portuaire																				
Date de création	23 juillet 1997																				
Activités	Achat, fabrication, importation, exportation et négoce des sucres et dérivés du sucre																				
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation et mise en valeur de plantation de canne à sucre ; ✓ Usinage et fabrication de sucre. 																				
Répartition du capital	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SIFCA : 51,5% ✓ IVOIREL : 25,5% ✓ ETAT – CI : 23,0% 																				
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>2011</th><th>2012</th><th>2013</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaux propres</td><td>29 551</td><td>36 285</td><td>73 236</td></tr> <tr> <td>Chiffres d'affaires</td><td>35 865</td><td>44 472</td><td>53 144</td></tr> <tr> <td>Excédent Brut d'Exploitation</td><td>13 790</td><td>14 109</td><td>14 254</td></tr> <tr> <td>Résultat net</td><td>5 507</td><td>5 563</td><td>4 140</td></tr> </tbody> </table>		2011	2012	2013	Capitaux propres	29 551	36 285	73 236	Chiffres d'affaires	35 865	44 472	53 144	Excédent Brut d'Exploitation	13 790	14 109	14 254	Résultat net	5 507	5 563	4 140
	2011	2012	2013																		
Capitaux propres	29 551	36 285	73 236																		
Chiffres d'affaires	35 865	44 472	53 144																		
Excédent Brut d'Exploitation	13 790	14 109	14 254																		
Résultat net	5 507	5 563	4 140																		

c. Etat d'avancement

L'étude de valorisation et des modes de cession de la participation de l'Etat dans la société Sucrivoire a été engagée en octobre 2014. Un rapport provisoire de cette étude est attendu pour le début de l'année 2015. La finalisation de la cession devrait se faire au cours du deuxième trimestre 2015.

2.3.4 TRCI



a. Historique

La société TRCI a été créée en juin 1995, après l'acquisition du domaine hévéicole de l'Etat d'Anguédedou par la société SAPHIC.

Elle exploite un complexe agro-industriel qui comprend 1415 ha de plantations d'hévéa, une unité d'usinage de caoutchouc et des bâtiments sociaux.

Ses activités s'étendent à l'encadrement, l'assistance technique des planteurs d'hévéa ainsi qu'à l'achat de leur production.

L'Etat détient 20% du capital de TRCI.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société:

Dénomination sociale	TROPICAL RUBBER COTE D'IVOIRE (TRCI)										
Statut	Société Anonyme										
Capital	2 000 000 000 FCFA										
Siège	KM 26 ANGOUADOU - Route de Dabou										
Date de création	1995										
Activités	Hévéaculture, usinage et exportation de caoutchouc usiné	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer au programme de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire ; ✓ Encadrer et assister techniquement les planteurs d'hévéa ; ✓ Transformer le caoutchouc naturel jusqu'aux produits finis. 									
Missions											
Répartition du capital	<table> <tbody> <tr> <td>✓ GMG INVESTMENT</td> <td>51%</td> </tr> <tr> <td>✓ Monsieur BILEY Joseph Désiré</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>✓ ETAT – CI</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>✓ SAPHIC</td> <td>9%</td> </tr> </tbody> </table>			✓ GMG INVESTMENT	51%	✓ Monsieur BILEY Joseph Désiré	20%	✓ ETAT – CI	20%	✓ SAPHIC	9%
✓ GMG INVESTMENT	51%										
✓ Monsieur BILEY Joseph Désiré	20%										
✓ ETAT – CI	20%										
✓ SAPHIC	9%										

	2010	2011	2012
Capitaux propres	12 713	19 945	20 339
Chiffres d'affaires	37 835	62 483	57 148
Excédent Brut d'Exploitation	6 064	10 322	3 194
Résultat net	3 878	6 814	1 611

c. Etat d'avancement

L'étude de valorisation et des modes de cession a démarré en octobre 2014. Le rapport provisoire est attendu pour le début de l'année 2015.



2.3.5 CI - ENGINEERING

a. Historique

Dans le cadre de la privatisation de l'ex-PALMINDUSTRIE, l'Atelier des Travaux Neufs (ATN) et l'Atelier Central de Maintenance (ACM) ont été fusionnés pour créer la société CI-ENGINEERING, avec pour actionnaires le consortium composé de la MACI, la MCA-CI, la STAMVIE, IPT et AMRA et l'Etat.

CI Engineering est spécialisée dans la mécanique générale, la chaudronnerie, la maintenance industrielle, le montage de gros équipements.

L'Etat détient 74% du capital de la société.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société:

Dénomination sociale	COTE D'IVOIRE ENGINEERING (CI – ENGINEERING)																				
Statut	Société Anonyme d'économie mixte																				
Capital	1 301 000 000 FCFA																				
Siège	Pointe des fumeurs - Zone Industrielle de Vridi, Abidjan																				
Date de création	Création en 1997 suite à la privatisation de PALMINDUSTRIE																				
Activités	Mécanique générale, chaudronnerie, maintenance industrielle																				
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Confections métallurgiques, production de matériels et équipements industriels. ✓ Maintenance industrielle 																				
Répartition du capital	<table> <tbody> <tr> <td>✓ ETAT CI</td> <td>74%</td> </tr> <tr> <td>✓ M. Victor NEMBELESSINI SILUE</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>✓ CAGOM</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>✓ ELITE SA</td> <td>8%</td> </tr> </tbody> </table>	✓ ETAT CI	74%	✓ M. Victor NEMBELESSINI SILUE	10%	✓ CAGOM	8%	✓ ELITE SA	8%												
✓ ETAT CI	74%																				
✓ M. Victor NEMBELESSINI SILUE	10%																				
✓ CAGOM	8%																				
✓ ELITE SA	8%																				
Chiffres clés (en millions de FCFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaux propres</td> <td>-2625</td> <td>-3025</td> <td>-3343</td> </tr> <tr> <td>Chiffres d'affaires</td> <td>388</td> <td>372</td> <td>628</td> </tr> <tr> <td>Excédent brut d'exploitation</td> <td>-360</td> <td>-340</td> <td>-249</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>-114</td> <td>-400</td> <td>-318</td> </tr> </tbody> </table>		2010	2011	2012	Capitaux propres	-2625	-3025	-3343	Chiffres d'affaires	388	372	628	Excédent brut d'exploitation	-360	-340	-249	Résultat net	-114	-400	-318
	2010	2011	2012																		
Capitaux propres	-2625	-3025	-3343																		
Chiffres d'affaires	388	372	628																		
Excédent brut d'exploitation	-360	-340	-249																		
Résultat net	-114	-400	-318																		

c. Etat d'avancement

L'étude de valorisation et des modes de cession des parts de l'Etat dans le capital de la société CI-ENGINEERING a démarré en décembre 2014 et le rapport provisoire devrait être fourni au cours du mois de février 2015.

2.3.6 IPS-WA



a. Historique

Le Groupe IPS-WA est une holding financière opérant dans les domaines de l'industrie et des services. Le Groupe est majoritairement détenu par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED).

L'Etat détient une part minoritaire de 15% du capital de IPS-WA.

IPS-WA détient directement ou indirectement des parts dans le capital de onze (11) sociétés, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société:

Dénomination sociale	INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES – WEST AFRICA		
Statut	Société Anonyme avec PCA et DG		
Capital	1 000 000 000 FCFA		
Siège	Abidjan Cocody, 62 Bld Victor Schoelcher		
Date de création	30 août 1965		
Activités	Développement industriel		
Missions	Promouvoir en Côte d'Ivoire ainsi que dans les autres pays de l'Afrique de l'ouest, toutes entreprises à caractère essentiellement rentable dans tous les domaines d'activités.		
Répartition du capital	<ul style="list-style-type: none"> ✓ AKFED 41,0% ✓ ETAT CI 15,0% ✓ SFI 15,0% ✓ DEG 9,0% ✓ BICICI 8,0% ✓ SAPRIM 2,0% ✓ SGBCI 1,7% ✓ PRIVES ETRANGERS 8,3% 		
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	2010	2011	2012
Capitaux propres	7 600	9 600	10 300
Chiffres d'affaires	1 855	1 868	2 245
Excédent Brut d'Exploitation	-408	176	-9
Résultat Net	240	1 977	736

c. Etat d'avancement

L'étude de valorisation a été engagée en décembre 2014 et la transmission du rapport provisoire est prévue pour mi-février 2015.

2.3.7 SONITRA



a. Historique

La Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA) a été créée en 1963 et exerce dans le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP).

L'Etat est l'actionnaire majoritaire de la société, avec 55% du capital.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-dessous donne quelques informations et chiffres caractéristiques de la société :

Dénomination sociale	SOCIETE NATIONALE IVOIRIENNE DE TRAVAUX		
Statut	Société Anonyme		
Capital	2 272 500 000 FCFA		
Siège	Adjamé – route d'Abobo, Abidjan		
Date de création	1963		
Activités	Bâtiments et travaux publics		
Missions	La réalisation de grands projets des secteurs du bâtiment et des travaux publics : ponts, routes, infrastructures urbaines de drainage et d'assainissement, génie civil, bâtiments et monuments publics, aérogares, hôtels, complexes industriels, etc.		
Répartition du capital	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ETAT CI : 55% ✓ SOLEL BONEH INTERNATIONAL (SBI) : 45% 		
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	2011	2012	2013
Capitaux propres	1 302	1 200	1 167
Chiffres d'affaires	146	1 882	2 895
Excédent brut d'exploitation	165	209	183
Résultat net	264	-102	-33

c. Etat d'avancement

L'étude de valorisation et des modes de cession a démarré en octobre 2014 et le rapport provisoire a été transmis à la Cellule Technique en décembre 2014.

2.4 Difficultés rencontrées dans les opérations de privatisation

La conduite des opérations de privatisation a été confrontée à des difficultés de divers ordres.

2.4.1 Procédures des marchés publics

Bien que des dispositions aient été prises en vue de réduire les délais de passation de marché, la procédure de sélection des Consultants a été particulièrement longue.

Ainsi, démarré le 26 mars 2014, l'ensemble du processus a pris fin le 6 octobre 2014, soit une durée totale de 118 jours, soit presque quatre (4) mois.

Le tableau ci-dessous indique les délais :

	Période	Jours ouvrables
Validation des DAO	du 26/03/2014 au 16/05/2014	36
Autorisation de consultation restreinte	du 02/04/2014 au 13/05/2014	28
Analyse des offres techniques	du 11/06/2014 au 23/07/2014	31
1 ^{er} avis de non objection	du 04/07/2014 au 11/08/2014	26
Analyse des offres financières	du 18/07/2014 au 19/08/2014	21
2 ^{ème} avis de non objection	du 21/08/2014 au 28/08/2014	6
Négociations avec les Consultants retenues	du 28/08/2014 au 02/09/2014	4
3 ^{ème} avis de non objection	du 08/09/2014 au 06/10/2014	22

2.4.2 Mise à disposition des documents et disponibilité des responsables

Certains responsables de sociétés à privatiser n'ont pas fourni à temps les documents demandés par les Consultants dans le cadre des études.

Il s'agit notamment, selon les cas, des documents économiques, juridiques, financiers, stratégiques, techniques ou opérationnels.

La mise à disponibilité de ceux-ci s'est faite progressivement, ralentissant ainsi la réalisation des études.

Par ailleurs, la disponibilité des responsables et l'accès de certains Consultants aux locaux opérationnels et techniques de certaines sociétés à privatiser ont ralenti le processus de privatisation.

2.4.3 Fonds d'études

Les études de privatisation sont financées par le Fonds d'Etudes.

La longueur des procédures de mobilisation du fonds a quelque peu entravé la célérité de réalisation des études.

3. GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE

3.1 Gestion administrative

Afin d'améliorer la qualité du travail et les performances de la Cellule Technique, il a été fait appel à un prestataire de services avec pour mission d'assister la Cellule Technique dans :

- la définition et la mise en place des procédures de contrôle interne afin de sécuriser les opérations,
- l'évaluation des besoins en formation du personnel et la définition d'une politique de formation afin de renforcer les capacités,
- la rénovation des outils de travail et le suivi des chantiers novateurs, notamment la rénovation du système informatique, la mise en œuvre d'un plan de communication et la création d'un site Web.

La gestion administrative et financière en 2014

- *Budget alloué : 650 646 247 FCFA/ Taux d'exécution:97,2%*
- *Exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux du Comité*
- *Renforcement des outils et procédures de contrôle interne*
- *Renforcement des capacités du personnel technique et du personnel de soutien.*

Dans le cadre du renforcement des capacités, le personnel a bénéficié de formations dans des domaines variés.

Ainsi, la formation des chargés d'opérations a porté sur les thèmes suivants :

- planification stratégique et modélisation financière,
- diagnostic stratégique et valorisation d'entreprise.

Quant à la formation des secrétaires, elle a consisté en leur mise à niveau sur les logiciels Word 2010, Excel 2010 et Powerpoint.

3.2 Gestion budgétaire

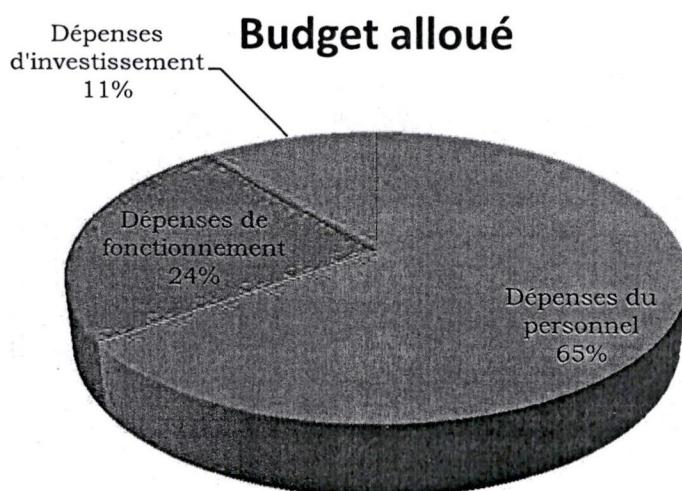
3.2.1 Budget alloué

Le budget initial accordé au Comité de Privatisation au titre de l'exercice 2014 était de 500 646 247 F CFA.

Pour faire face aux dépenses complémentaires liées notamment au recrutement des chargés d'opérations, intervenu en novembre 2013, à la nomination de deux nouveaux membres du Comité de Privatisation et au versement d'honoraires du prestataire de services chargé de la mise en place du contrôle interne, un complément de 150 000 000 FCFA a été apporté au budget alloué, portant ainsi l'allocation définitive de crédits de l'année 2014 à 650 646 247 FCFA.

Ce budget se ventile comme suit :

- dépenses de personnel : 423 109 520 FCFA. Elles comprennent les rémunérations, les primes, les charges sociales et fiscales, l'assurance et les frais de formation du personnel.
- dépenses de fonctionnement : 155 884 198 FCFA. Elles comprennent les achats de fournitures de bureau, les charges d'entretien et les prestations extérieures.
- dépenses d'investissement : 71 652 529 FCFA. Elles comprennent les travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs, l'acquisition de mobiliers et matériels de bureaux, l'acquisition de matériels informatiques et l'acquisition de matériel roulant.



3.2.2 Budget exécuté

Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 413 119 172 FCFA pour une dotation de 423 109 520 FCFA, soit un taux d'exécution de 97,6 %.

Cet écart s'explique principalement par le non-paiement de certaines primes et indemnités.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles ont été exécutées à hauteur de 147 523 049 FCFA pour une dotation de 155 884 198 FCFA, soit un taux d'exécution de 94,6 %. Cet écart s'explique par le fait que la procédure de sélection de l'avocat conseil n'a pas été achevée en 2014. De ce fait, les honoraires prévus n'ont pas été versés.

Les dépenses d'investissement ont été exécutées à 100% pour un montant de 71 652 529 FCFA.

Au total, l'ensemble des dépenses exécutées au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 632 294 750 FCFA sur un budget notifié de 650 646 247 FCFA, soit un taux d'exécution de 97,2%.

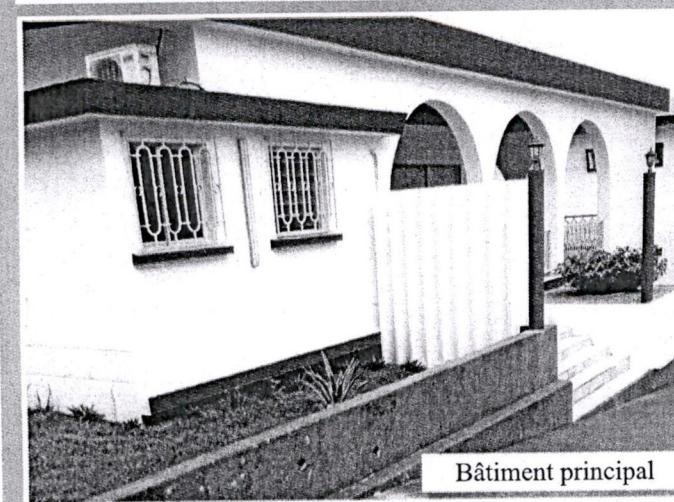
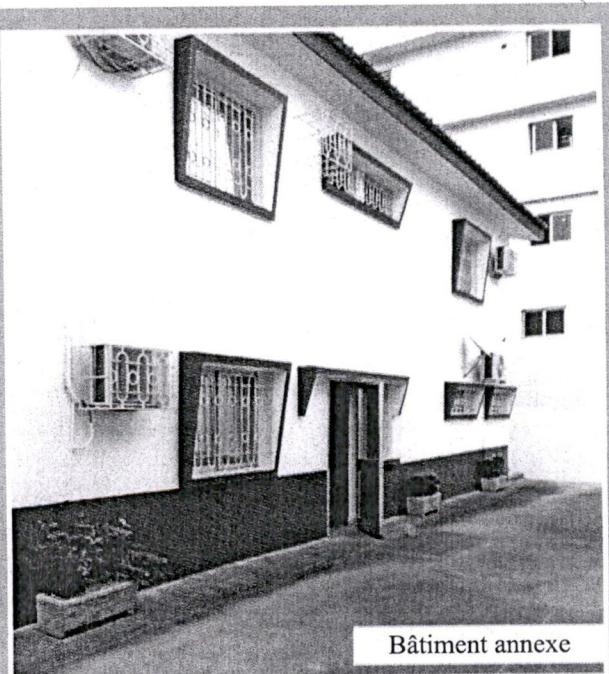
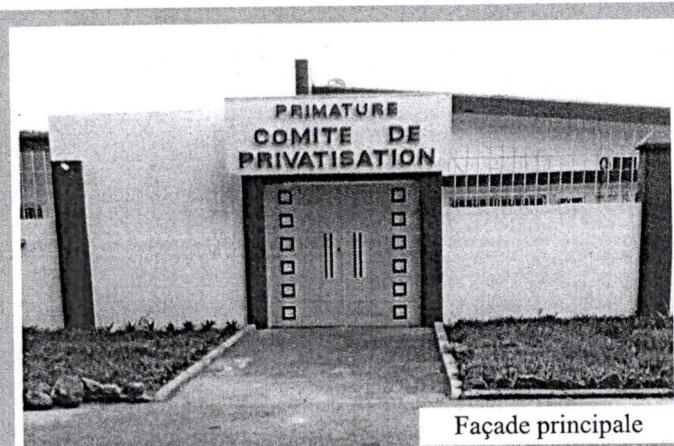
3.3 Réhabilitation et aménagement des locaux

Les locaux du Comité de Privatisation sont dégradés et n'ont pas bénéficié de véritable réhabilitation depuis plus d'une décennie, en dépit des pillages et destructions subis lors de la crise post-électorale.

Afin de les mettre aux normes sécuritaires et sanitaires, des travaux de réhabilitation et d'aménagement ont été réalisés en 2014. Ils concernent notamment :

- la sécurisation des locaux par la construction d'une guérite, l'installation d'un système de vidéo-surveillance, la pose de grilles de protection, la pose de portails à commande électrique et la réhabilitation de la clôture ;
- la réfection et le ravalement des façades,
- la reprise de la peinture intérieure,
- l'aménagement du parking,
- la réfection du jardin.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 34 259 990 FCFA



Vues des locaux
réhabilités

4. PERSPECTIVES 2015

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité et l'accélération des opérations de privatisation.

4.1 Au plan opérationnel

Une importance particulière sera accordée à la finalisation du processus de privatisation des sociétés BIAO-CI, SIB, NEI-CEDA, initié en 2013, et celles débutées en 2014, notamment TRCI, PALMAFRIQUE, CI-ENGINEERING, SUCRIVOIRE, SONITRA, IPS-WA et VERSUS BANK.

Il convient de noter que l'étude de privatisation de la SN SOSUCO sera réalisée dans le cadre de l'étude de privatisation de sa maison mère, la société IPS-WA.

La réalisation des études de privatisation de la société COTE D'IVOIRE TELECOM reste tributaire du résultat de sa fusion annoncée avec la société de téléphonie mobile ORANGE.

Quant aux études de privatisation de la SIVAC, elles restent prévues pour 2015 et seront conduites par la Cellule Technique sans assistance extérieure.

4.2 Au plan humain, matériel et logistique

4.2.1 Au niveau humain

Le renforcement des capacités des chargés d'opérations, du personnel administratif et financier et des secrétaires sera poursuivi.

Par ailleurs, il est envisagé le recrutement d'un archiviste documentaliste qui aura la charge d'assurer la gestion du patrimoine archivistique du Comité de Privatisation, de créer et d'administrer les bases de données nécessaires aux travaux des chargés d'opérations.

4.2.2 Au niveau matériel et logistique

Le Comité de Privatisation envisage de moderniser les outils et matériels de travail afin d'améliorer les conditions de travail de la Cellule Technique.

Un accent particulier sera mis sur l'amélioration du système d'informations et l'optimisation de la communication ainsi que sur la diffusion des informations relatives à ses activités.

Dans ce cadre, un plan de communication a été conçu par la Cellule Technique mais faute d'identification des sources de financement, ce plan n'a pas encore été adopté par le Comité de Privatisation.

Toutefois, le Président du Comité de Privatisation a donné une interview radio à ONUCI-FM et une interview écrite au Journal d'informations économiques le « Journal de l'Economie » afin de contribuer à mieux faire connaître les activités du Comité de Privatisation. Cette interview a été publiée dans le numéro 274 du « Journal de l'Economie » du 26 janvier 2015.

Au cours de l'année 2015, les actions de communication seront intensifiées à la faveur de la cession, via la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), des actions de l'Etat dans certaines sociétés à privatiser.

■ CONCLUSION

L'année 2014 a connu des avancées notables des opérations de privatisation des sociétés SIB, BIAO-CI et NEI-CEDA. Le processus de cession de ces sociétés est en phase de finalisation.

Les études de valorisation et des modes de cession des sept (7) autres sociétés composant le portefeuille du Comité de Privatisation pour la période 2013-2015, ont été lancées et les rapports provisoires sont transmis à la Cellule Technique au fur et à mesure de leur élaboration.

Le Comité de Privatisation ambitionne d'achever toutes les opérations en cours d'ici la fin de l'année 2015.



Société Ivoirienne
de Banque

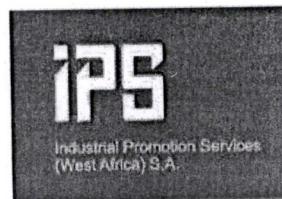
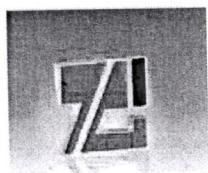
HOTEL INDENIE



VERSUS BANK



Sucrivoire





République de Côte d'Ivoire

Comité de Privatisation, 6, Boulevard de l'Indénié • 01 BP 1141 Abidjan 01 • Tél.: 20 22 22 31/32
ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)